

A.P.E.S. Wiki

Directives pour remplir les tableaux

Octobre 2020



Sommaire

Tableau 1 Information sur le site	3
Tableau 2 Statut des singes	7
Tableau 3 Menaces contre les singes	8
Tableau 4 Activités de conservation	11
Tableau 5 Challenges/défis	18
Tableau 6 Comportements documentés	19

Tableau 1 Informations de base sur le site

Appellation ou Désignation des sites

La liste suivante n'est pas exhaustive; si vous ne trouvez aucune catégorie appropriée pour votre site, veuillez l'ajouter.

- Réserve naturelle intégrale
- Zone de nature sauvage
- Parc national
- Monument ou élément naturel
- Zone de gestion de l'habitat / des espèces
- Paysage protégé
- Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles
- Aire protégée proposée
- Concession forestière
- Non classé

Types d'habitats

Veillez utiliser le schéma de classification des habitats de l'UICN (version 3.1), répertorié ci-dessous et accessible via le lien suivant:

<https://www.iucnredlist.org/resources/habitat-classification-scheme>

1. Forêt

- 1.1. Forêt - Boréale
- 1.2. Forêt - Subarctique
- 1.3. Forêt - Subantarctique
- 1.4. Forêt - Tempérée
- 1.5. Forêt - Subtropicale / tropicale sèche
- 1.6. Forêt - Plaine humide subtropicale / tropicale
- 1.7. Forêt - végétation de mangrove subtropicale / tropicale au-dessus du niveau de la marée haute
- 1.8. Forêt - Marais subtropical / tropical
- 1.9. Forêt - Montagne humide subtropicale / tropicale

2. Savane

- 2.1. Savane - Sèche
- 2.2. Savane - Humide

3. Formation arbustive

- 3.1. Formation arbustive – Subarctique
- 3.2. Formation arbustive – Subantarctique
- 3.3. Formation arbustive - Boréal
- 3.4. Formation arbustive - Tempéré
- 3.5. Formation arbustive - Subtropical / tropical sec
- 3.6. Formation arbustive - Subtropical / tropical humide
- 3.7. Formation arbustive - Haute altitude subtropicale / tropicale
- 3.8. Formation arbustive - Végétation arbustive de type méditerranéen

4. Prairies

- 4.1. Prairie - Toundra
- 4.2. Prairie - Subarctique
- 4.3. Prairie - Subantarctique
- 4.4. Prairies - Tempérées
- 4.5. Prairies - Subtropicales / tropicales sèches
- 4.6. Prairies - Subtropicales / tropicales saisonnièrement humides / inondées
- 4.7. Prairies - Haute altitude subtropicale /tropicale

5. Zones humides (intérieures)

- 5.1. Zones humides (à l'intérieur des terres) - Rivières / ruisseaux / ruisseaux permanents (y compris les chutes d'eau)
- 5.2. Milieux humides (intérieurs) - Rivières / ruisseaux / ruisseaux saisonniers / intermittents / irréguliers
- 5.3. Milieux humides (intérieurs) - Milieux humides dominés par les arbustes
- 5.4. Zones humides (à l'intérieur des terres) - Tourbières, marais, marécages, tourbières
- 5.5. Milieux humides (intérieurs) - Lacs d'eau douce permanents (plus de 8 ha)
- 5.6. Milieux humides (intérieurs) - Lacs d'eau douce saisonniers / intermittents (plus de 8 ha)
- 5.7. Milieux humides (intérieurs) - Marais / mares d'eau douce permanents (moins de 8 ha)
- 5.8. Zones humides (intérieures) - Marais / mares d'eau douce saisonniers / intermittents (moins de 8 ha)
- 5.9. Zones humides (intérieures) - Sources et oasis d'eau douce
- 5.10. Milieux humides (intérieurs) - Terres humides de la toundra (y compris les mares et les eaux temporaires fonte des neiges)
- 5.11. Milieux humides (intérieurs) - Milieux humides alpins (y compris les eaux temporaires de la fonte des neiges)
- 5.12. Zones humides (intérieures) - Zones humides géothermiques
- 5.13. Zones humides (intérieures) - deltas intérieurs permanents
- 5.14. Zones humides (intérieures) - Lacs permanents salins, saumâtres ou alcalins
- 5.15. Milieux humides (intérieurs) - Lacs salins, saumâtres ou alcalins saisonniers / intermittents et plaines

- 5.16. Zones humides (intérieures) - Marais / mares permanents salins, saumâtres ou alcalins
- 5.17. Zones humides (intérieures) - Salines saisonnières / intermittentes, marais / étangs saumâtres ou alcalins
- 5.18. Zones humides (intérieures) - Karst et autres systèmes hydrologiques souterrains (intérieurs)

6. Zones rocheuses (par exemple: falaises intérieures, sommets de montagnes)

7. Grottes et habitats souterrains (non aquatiques)

- 7.1. Grottes et habitats souterrains (non aquatiques) - Grottes
- 7.2. Grottes et habitats souterrains (non aquatiques) - Autres habitats souterrains

8. Désert

- 8.1. Désert - Chaud
- 8.2. Désert - Tempéré
- 8.3. Désert – Froid

13. Marine côtière / supra-littoral

- 13.1 Falaises maritimes et îles rocheuses au large
- 13.2 Grottes côtières / Karst
- 13.3 Dunes côtières de sable
- 13.4 Lagunes côtières saumâtres / salines / lacs marins
- 13.5 Lacs côtiers d'eaux douces

14. Artificiel – Terrestre

- 14.1 Terres arables
- 14.2 Pâturages
- 14.3 Plantations
- 14.4 Jardins ruraux
- 14.5 Zones urbaines
- 14.6 Ancienne forêt subtropicale / tropicale fortement dégradée

15. Artificiel - Aquatique

- 15.1 Aires de stockage de l'eau [plus de 8 ha]
- 15.2 Étangs [moins de 8 ha]
- 15.3 Étangs d'aquaculture
- 15.4 Sites d'exploitation de sel
- 15.5 Excavations (ouvertes)

- 15.6 Zones de traitement des eaux usées
- 15.7 Terres irriguées [comprend les canaux d'irrigation]
- 15.8 Terres agricoles inondées saisonnièrement
- 15.9 Canaux et canaux de drainage, fossés
- 15.10 Karst et autres systèmes hydrologiques souterrains [artificiels]
- 15.11 Structures anthropiques marines
- 15.12 Cages de mariculture
- 15.13 Mariculture/ Etangs saumâtres de culture

16. Végétation introduite

17. Autres

18. Inconnu

Tableau 2: Statut des singes

Méthodes d'enquête/ d'étude

La liste suivante, qui se base sur les travaux de Campbell et al. (2016), comprend les méthodes les plus courantes employées dans l'étude des singes.

- Relevé aérien
- Méthode de capture-recapture
- Comptage complet
- Estimation de l'aire de distribution
- Estimation à partir d'opinions d'experts (non décrite dans Campbell et al. (2016); Par exemple, cela pourrait être sur observation personnelle)
- Enquête d'index (pour les **marches de reconnaissance**, bien vouloir ajouter «marches de reconnaissance» dans la colonne réservée aux commentaires)
- Méthode d'interview (pour les **enquêtes par questionnaire**, ajoutez «enquête par questionnaire» dans la colonne réservée aux commentaires)
- Transects linéaires (Distance)
- Estimation par des modèles statistiques (non décrite dans Campbell et al. (2016); Par Exemple: basée sur les distributions de densité, lorsqu'une zone n'a pas été enquêtée)
- Méthode d'occupation
- Transects en points (Distance)
- Échantillonnage basée sur les informations de présence-absence
- Échantillonnage en bandes et en placette

Tableau 3: Menaces contre les singes

Menaces spécifiques

Veillez utiliser le système de classification des menaces de l'UICN (version 3.2) ci-dessous.

La liste complète est également accessible via le lien suivant (veuillez **noter qu'il suffit de spécifier jusqu'au deuxième niveau** du système de classification):

<https://www.iucnredlist.org/resources/threat-classification-scheme>

1. Développement résidentiel et commercial

- 1.1 Logement et zones urbaines
- 1.2 Zones commerciales et industrielles
- 1.3 Zones touristiques et de loisirs

2. Agriculture et aquaculture

- 2.1 Cultures non ligneuses annuelles et pérennes
- 2.2 Plantations de bois et de pâte à papier
- 2.3 Élevage de bétail
- 2.4 Aquaculture marine et d'eau douce

3. Production d'énergie et exploitation minière

- 3.1 Forage pétrolier et gazier
- 3.2 Mines et carrières
- 3.3 Énergie renouvelable

4. Corridors de transport et de service

- 4.1 Routes et voies ferrées
- 4.2 Lignes de services publics et de services
- 4.3 Voies d'expédition
- 4.4 Trajectoires de vol

5. Utilisation des ressources biologiques

- 5.1 Chasse et collecte d'animaux terrestres
- 5.2 Cueillette de plantes terrestres
- 5.3 Exploitation forestière et récolte du bois
- 5.4 Pêche et récolte des ressources aquatiques

6. Intrusions et perturbations humaines

- 6.1 Activités récréatives
- 6.2 Guerre, troubles civils et exercices militaires
- 6.3 Travail et autres activités

7. Modifications des systèmes naturels

- 7.1 Incendies et extinction de incendies
- 7.2 Barrages et gestion / utilisation de l'eau
- 7.3 Autres modifications de l'écosystème

8. Espèces invasives et autres espèces, gènes et maladies problématiques

- 8.1 Espèces / maladies non natives/ exotiques envahissantes
- 8.2 Espèces / maladies native problématiques
- 8.3 Matériel génétique introduit
- 8.4 Espèces / maladies problématiques d'origine inconnue
- 8.5 Maladies virales / induites par des pathogènes
- 8.6 Maladies de cause inconnue

9. Pollution

- 9.1 Eaux usées domestiques et urbaines
- 9.2 Effluents industriels et militaires
- 9.3 Effluents agricoles et forestiers
- 9.4 Ordures et déchets solides
- 9.5 Polluants atmosphériques
- 9.6 Excès d'énergie

10. Evènements Géologiques

- 10.1 Volcans
- 10.2 Tremblements de terre / tsunamis
- 10.3 Avalanches / glissements de terrain

11. Changement climatique et intempéries

- 11.1 Déplacement et altération de l'habitat
- 11.2 Sécheresses
- 11.3 Températures extrêmes
- 11.4 Tempêtes et inondations

11.5 Autres impacts

12. Autres options

12.1 Autre menace

Tableau 4: Activités de conservation

Activités spécifiques

Les activités de conservation sont classées selon les types de menaces auxquelles elles font face. La liste a été compilée par Junker et al. (2017) pour le synopsis-primate du Projet «Conservation Evidence ».

1. Menace: Développement commercial et d'habitations

- 1.1. Retirer et déplacer les animaux «problématiques»
- 1.2. Déplacer les primates dans des zones non-résidentielles
- 1.3. Empêcher la plantation d'arbres fruitiers et de potagers en périphérie urbaine

2. Menace: Agriculture

- 2.1. Créer des îlots d'habitats naturels au milieu de terres agricoles
- 2.2. Utiliser les clôtures comme couloirs biologiques pour les primates
- 2.3. Fournir des rangées sacrificielles de cultures sur le côté extérieur des champs
- 2.4. Compenser les agriculteurs pour les pertes de produits causées par les primates
- 2.5. Payer les agriculteurs pour couvrir les coûts des stratégies non nuisibles pour dissuader les primates
- 2.6. Conserver les arbres de nidification / abris pour les primates dans les champs agricoles
- 2.7. Planter des arbres de nidification / un abri pour les primates dans les champs agricoles
- 2.8. Interdire aux éleveurs (de bétail) d'entrer dans les zones protégées
- 2.9. Retirer régulièrement les pièges et collets autour des champs agricoles
- 2.10. Certifier les fermes et commercialiser leurs produits comme «respectueux des primates»
- 2.11. Cultiver plus intensivement et efficacement dans des zones sélectionnées et épargner plus de terre
- 2.12. Installer des barrières mécaniques pour dissuader les primates (p. Ex. Clôtures, fossés)
- 2.13. Utilisation de haies naturelles pour dissuader les primates
- 2.14. Utilisation de cultures tampons désagréables
- 2.15. Changement de culture (c'est-à-dire vers une culture moins appétissante pour les primates)
- 2.16. Planter des cultures prisées par les primates loin des zones de primates
- 2.17. Détruire l'habitat dans les zones tampons pour le rendre inutilisable pour les primates
- 2.18. Utiliser des filets pour éloigner les primates des arbres fruitiers
- 2.19. Utiliser des dispositifs de repérage GPS et / ou VHF sur des individus des troupes à problèmes pour fournir aux agriculteurs une alerte précoce des raids sur les cultures
- 2.20. Chasser les primates avec des chiens
- 2.21. Former des singes langur pour dissuader les macaques rhésus
- 2.22. Utiliser des haut-parleurs pour diffuser les sons de menaces potentielles (par ex. explosions, coups de feu)
- 2.23. Utiliser des haut-parleurs pour diffuser des appels d'alarme de primates

- 2.24. Présenter stratégiquement l'odeur d'un prédateur primate (par exemple, léopard, lion)
- 2.25. Chasser les primates en utilisant un bruit fort aléatoire
- 2.26. Chasser les primates en utilisant une lumière vive

3. Menace: énergie et production minière

- 3.1. Minimiser les vibrations du sol causées par les activités minières à ciel ouvert
- 3.2. Établir des zones d'exclusion minière dans / près des bassins versants afin de préserver les niveaux d'eau et la qualité de l'eau
- 3.3. Utiliser les zones «réservées» de l'habitat naturel pour la protection des primates dans la zone minière
- 3.4. Certifier les mines et commercialiser leurs produits comme «respectueux des primates» (par exemple, respectueux des singes Téléphones portables)
- 3.5. Créer / préserver l'habitat des primates sur les îles avant la construction du barrage

4. Menace: corridors de transport et de service

- 4.1. Installer des ponts verts (viaducs)
- 4.2. Installer des ponts de corde ou de poteau (auvent)
- 4.3. Mettre en œuvre des limites de vitesse dans des zones particulières (par exemple avec des densités élevées de primates) pour réduire les collisions de véhicules avec les primates
- 4.4. Réduire la largeur des routes
- 4.5. Imposer des amendes pour avoir enfreint la limite de vitesse ou entrer en collision avec des primates
- 4.6. Éviter de construire des routes dans des habitats clés ou des voies de migration
- 4.7. Mettre en œuvre un nombre minimum de routes (et minimiser les routes secondaires) nécessaires pour atteindre les sites d'extraction minière
- 4.8. Réutiliser les anciennes routes plutôt que de construire de nouvelles routes
- 4.9. Réacheminer les véhicules autour des zones protégées
- 4.10. Installer des dos d'âne pour réduire les collisions de véhicules avec les primates
- 4.11. Fournir une signalisation adéquate de la présence de primates sur ou à proximité des routes

5. Menace: utilisation des ressources biologiques

Chasse

- 5.1. Mettre en œuvre des saisons sans chasse pour les primates
- 5.2. Mettre en œuvre la récolte durable des primates (par exemple, des permis)
- 5.3. Encourager l'utilisation de méthodes de chasse traditionnelles plutôt que d'utiliser des armes à feu
- 5.4. Mettre en place des barrages routiers pour inspecter les voitures à la recherche de viande de brousse illégale de primates
- 5.5. Fournir des médicaments aux communautés locales pour contrôler le massacre des primates à des fins médicinales
- 5.6. Mener des patrouilles anti-braconnage régulières
- 5.7. Introduire une taxe sur les munitions

- 5.8. Inspecter les marchés de la viande de brousse pour les espèces de primates illégales
- 5.9. Désactiver / supprimer régulièrement les collets au sol
- 5.10. Fournir un meilleur équipement (par exemple des armes à feu) aux garde-forestiers et aux patrouilles de lutte anti-braconnage
- 5.11. Fournir une formation aux patrouilles de garde-forestiers anti-braconnage
- 5.12. Mettre en œuvre des politiques communautaires locales de non-chasse / interdiction de la chasse traditionnelle
- 5.13. Renforcer / soutenir / réinstaller les traditions / tabous qui interdisent le massacre des primates
- 5.14. Informer les chasseurs des dangers (p. Ex., Transmission de maladies) de la viande de primate sauvage
- 5.15. Mettre en œuvre des stratégies de surveillance et de surveillance (par exemple SMART) ou utiliser les données de surveillance pour améliorer l'efficacité des patrouilles de police de la faune
- 5.16. Mettre en œuvre un contrôle communautaire des patrouilles, de l'interdiction de la chasse et du retrait des collets

Substitution

- 5.17. Fournir des moyens de subsistance alternatifs durables; établir des fermes piscicoles ou domestiques de viande
- 5.18. Employer des chasseurs dans le secteur de la conservation pour réduire leur impact

Exploitation forestière

- 5.19. Utiliser l'exploitation forestière sélective au lieu du déboisement total
- 5.20. Utiliser la rétention d'arbre sur des parcelles plutôt que déboisement total
- 5.21. Mettre en place de petits compartiments d'exploitation et dispersés
- 5.22. Utiliser la coupe du bois d'abri au lieu de la coupe à blanc
- 5.23. Laisser les arbres creux dans les zones d'exploitation forestière sélective pour les sites de couchage
- 5.24. Défricher des parcelles ouvertes dans la forêt
- 5.25. Arbres minces dans les forêts
- 5.26. Taillis sur les arbres pour favoriser les repousses
- 5.27. Contrôler ou éliminer manuellement la végétation secondaire du milieu des étages et du sol
- 5.28. Évitez de couper les grimpeurs / lianes et les arbres qui les abritent, de même que les figues hémi-épiphytes et la végétation au sol
- 5.29. Éviter / minimiser l'exploitation forestière d'espèces d'arbres alimentaires importantes pour les primates
- 5.30. Incorporer des couloirs ou tampons forestiers dans les zones exploitées
- 5.31. Fermer les routes non-essentiels dès que les opérations d'exploitation forestières sont terminées
- 5.32. Utiliser des jachères pour la protection des primates dans les concessions forestières
- 5.33. Travailler vers l'intérieur à partir des barrières ou des limites (par exemple, une rivière) afin d'éviter de pousser les primates vers une barrière infranchissable ou un habitat hostile
- 5.34. Réduire la taille des équipes forestières en y incluant uniquement les employés (et pas des membres de la famille)
- 5.35. Certifier les concessions forestières et commercialiser leurs produits comme «respectueux des primates»

5.36. Fournir de la viande domestique aux travailleurs de l'entreprise forestière pour réduire la chasse

6. Menace: intrusions et perturbations humaines

- 6.1. Mettre en œuvre une politique de «non-alimentation des primates sauvages»
- 6.2. Construire des clôtures pour empêcher les humains d'entrer
- 6.3. Restreindre le nombre de personnes autorisées à accéder au site
- 6.4. Installer des poubelles qui ne peuvent pas être ouvertes par les primates
- 6.5. Installer des panneaux pour avertir les visiteurs de ne pas nourrir les primates
- 6.6. Ne pas laisser les humains consommer de la nourriture dans des zones naturelles où les primates peuvent les apercevoir
- 6.7. Réinstaller les communautés humaines illégales (dans une zone protégée) à d'autres endroits

7. Menace: modifications des systèmes naturels

- 7.1. Utiliser des feux contrôlés en tenant compte de la taille et de l'utilisation de l'aire de distribution
- 7.2. Protéger les arbres importants pour la provision de la nourriture et pour la nidation avant de mettre les feux

8. Menace: espèces et gènes invasifs et/ou problématiques

- 8.1. Réduire la prédation des primates par d'autres espèces non-primates, par exclusion (par exemple avec des clôtures) ou par des translocations
- 8.2. Réduire la prédation des primates par d'autres espèces de primates grâce à l'exclusion (par exemple par des clôtures) ou par la translocation
- 8.3. Contrôler les mammifères qui altèrent l'habitat (par exemple les éléphants) par l'exclusion (par exemple les clôtures) ou la translocation
- 8.4. Contrôler la concurrence interspécifique pour la nourriture par l'exclusion (par exemple, avec des clôtures) ou par la translocation
- 8.5. Supprimer la végétation exotique envahissante lorsque celle-ci a un effet négatif évident sur l'espèce de primate en question
- 8.6. Empêcher la contamination génétique par des espèces de primates exotiques introduites par les humains, par exclusion (par exemple, avec des clôtures) ou par des translocations

Transmission des maladies

- 8.7. Porter des masques pour éviter la transmission de maladies virales et bactériennes aux primates
- 8.8. Garder une distance de sécurité avec les animaux habitués
- 8.9. Limiter le temps que les chercheurs / touristes sont autorisés à passer avec les animaux habitués

- 8.10. Mettre en place la quarantaine pour les personnes qui arrivent et quittent le site
- 8.11. Mettre en œuvre la quarantaine pour les primates avant la réintroduction / la translocation
- 8.12. Veiller à ce que les chercheurs / touristes soient à jour en matière de vaccination et en bonne santé
- 8.13. Désinfecter régulièrement les vêtements, les bottes, etc.
- 8.14. Porter des gants lorsque vous manipulez des aliments pour primates, des outils, etc.
- 8.15. Vaccination préventive des primates habitués ou sauvages
- 8.16. Traiter les animaux malades / blessés
- 8.17. Éliminer / traiter les parasites externes / internes afin d'augmenter le taux de reproduction / de survie
- 8.18. Contrôler les espèces ``réservoirs'' pour réduire les charges parasitaires / sources d'agents pathogènes
- 8.19. Effectuer une sélection vétérinaire des animaux avant de les réintroduire / de les déplacer
- 8.20. Mettre en place une politique de surveillance continue de la santé avec un vétérinaire permanent sur place
- 8.21. Éviter tout contact entre les primates sauvages et les primates élevés par l'Homme
- 8.22. Détecter et signaler les primates morts et déterminer cliniquement leur cause de décès éviter la transmission de maladies
- 8.23. Mettre en œuvre un programme de santé pour les communautés locales

9. Menace: Pollution

Ordures / déchets solides

- 9.1. Réduire les déchets en particulier les déchets solides pour éviter les blessures aux primates
- 9.2. Éliminer les déchets alimentaires humains susceptibles de servir de sources de nourriture aux primates afin d'éviter la transmission de maladies et les conflits entre primates et les Hommes

Excès d'énergie

- 9.3. Réduire la pollution sonore en limitant les activités de développement à certaines heures du jour / de la nuit

10. Éducation et sensibilisation

Sensibilisation et communication

- 10.1. Éduquer les communautés locales sur les primates et l'utilisation durable des ressources
- 10.2. Impliquer les communautés locales dans la recherche sur les primates et leur conservation
- 10.3. Installer des panneaux d'affichage pour sensibiliser à la conservation des primates
- 10.4. Diffuser régulièrement des annonces télévisées et radiophoniques pour sensibiliser à la conservation des primates
- 10.5. Mettre en œuvre des campagnes multimédias utilisant le théâtre, le cinéma, la presse écrite et des discussions
- 10.6. Intégrer la religion et les tabous locaux dans l'éducation à la conservation

11. Protection de l'Habitat

Protection de l'Habitat

- 11.1. Créer des zones tampons autour de l'habitat protégé des primates
- 11.2. Protéger légalement l'habitat des primates
- 11.3. Établir des zones de conservation qui ne sont pas protégées par la législation nationale ou internationale (par ex. les normes et codes du secteur privé)
- 11.4. Créer / protéger les corridors entre les habitats de primates
- 11.5. Créer / protéger des parcelles de forêt dans des habitats fortement fragmentés
- 11.6. Délimiter et mettre en œuvre les limites des aires protégées

Création ou restauration d'habitat

- 11.7. Restaurer les corridors entre habitats
- 11.8. Planter des arbres locaux pour rétablir les communautés végétales d'arbres naturels dans les zones déboisées
- 11.9. Planter des arbres locaux à croissance rapide (qui ne ressembleront pas nécessairement aux Communautés végétales naturelles) dans des zones déboisées
- 11.10. Utiliser l'enlèvement des mauvaises herbes pour promouvoir la régénération des communautés d'arbres locaux

12. Gestion des espèces

Gestion des espèces

- 12.1. Habituer les primates à la présence humaine pour réduire le stress des touristes / chercheurs, etc.
- 12.2. Mettre en œuvre un contrôle des naissances pour stabiliser la communauté de primates / la taille de la population
- 12.3. Garder les groupes de primates habitués pour assurer leur sécurité / bien-être
- 12.4. Mettre en œuvre une protection juridique pour les espèces de primates menacées

Rétablissement des espèces

- 12.5. Fournir des pierres à lécher aux primates
- 12.6. Fournir régulièrement et continuellement des compléments alimentaires aux primates
- 12.7. Fournir régulièrement de la nourriture supplémentaire aux primates lorsque les ressources sont rares périodes seulement
- 12.8. Fournir de la nourriture supplémentaire pendant une certaine période de temps seulement
- 12.9. Fournir de la nourriture supplémentaire aux primates grâce à l'établissement de populations de proies
- 12.10. Fournir des plates-formes de couchage / sites de nidification supplémentaires pour les primates
- 12.11. Fournir des sources d'eau artificielles

Réintroduction des espèces

- 12.12. Transférer (capturer et relâcher) les primates sauvages des sites de développement vers leur habitat naturel ailleurs
- 12.13. Transférer (capturer et relâcher) les primates sauvages des zones aux populations abondantes aux environnements non-habités
- 12.14. Permettre aux primates de s'adapter aux conditions locales de l'habitat pendant un certain

temps avant leur introduction dans la nature

12.15. Réintroduire les primates en groupes

12.16. Réintroduire les primates en tant qu'individus simples / multiples

12.17. Réintroduire les primates dans l'habitat où l'espèce est absente

12.18. Réintroduire les primates dans l'habitat où l'espèce est présente

12.19. Réintroduire les primates dans l'habitat sans prédateurs

12.20. Réintroduire les primates dans l'habitat avec des prédateurs

Conservation ex-situ

12.21. Élevage en captivité et réintroduction de primates dans la nature: nés et élevés en cages

12.22. Élevage en captivité et réintroduction de primates dans la nature: déplacements limités

12.23. Élevage en captivité et réintroduction de primates dans la nature: nés et élevés en liberté

12.24. Réhabiliter les primates blessés / orphelins

12.25. Favoriser un comportement approprié pour faciliter la rééducation

13. Moyens de subsistance, Incitations économiques et autres

13.1. Fournir des avantages monétaires aux communautés locales pour la gestion durable de leurs forêts et de la faune (par ex. REDD, fourniture d'emplois)

13.2. Fournir des avantages non monétaires aux communautés locales pour la gestion durable de leurs forêts et de la faune (par ex, une meilleure éducation, le développement des infrastructures, etc.)

Présence à long terme d'un projet de recherche / tourisme

13.3. Lancer un projet de recherche pour assurer une présence humaine permanente sur le site

13.4. Conduire des projets touristiques pour assurer une présence humaine permanente sur le site

13.5. Présence permanente du personnel / gestionnaire

Tableau 5: Challenges/Défis

La liste suivante n'est pas exhaustive. Elle comprend les défis de conservation les plus couramment cités:

- Troubles civils/instabilité politique
- Conflits sur le régime foncier
- Corruption
- Manque de capacité / formation
- Manque de moyens financiers
- Manque de soutien gouvernemental
- Manque de ressources humaines
- Pas d'application de la loi
- Manque de moyens logistiques
(Remarque: en plus des problèmes financiers et techniques, la définition de la logistique comprend le flux d'informations, la planification de la prestation de services, etc.)
- Absence de protection nationale
- Manque de moyens techniques (incluant le manque d'infrastructures, de transport, d'équipements divers)
- Manque de coopération transfrontalière
- Manque de confiance et de soutien de la part des communautés locales
- Défaillance dans la transmission de la culture locale aux jeunes générations, et une destruction des tabous par l'immigration
- Volatilité des financements (par ex. le changement de propriété de la société minière, baisse des prix des minéraux...)

Table 6: Comportements répertoriés et documentés

La liste suivante n'est pas exhaustive mais fournit quelques exemples:

- Accumulation et jet de pierres
- Pêche aux algues
- Ramassage des algues
- Attraper des fourmis avec une 'baguette' en bois
- Trempage de fourmis
- Manger des fourmis
- Manger des fourmis sans outils
- Pêche aux fourmis
- Baignade
- Glissement de branche
- Secouer des branches
- Gifler des branches
- Battage de contreforts d'arbres
- Utilisation de grottes
- Pêche aux crabes
- Boire du vin de palme
- Manger des escargots
- Creusage de fluides
- Coupe de fruits
- Applaudissements
- «Handclasp grooming»
- Consommer du miel
- Consommer du miel sans outils
- Extraction du miel avec des outils
- Extraction du miel sans outils
- Chasse et consommation de viande
- Coups de poing
- Croquement de feuilles
- Coupe de feuilles
- Utilisation de feuilles comme coussins
- Utilisation des feuilles pour consommer de l'eau
- Avaler des feuilles
- Agression létale intra-groupe
- Extraction de moelle
- Faire des nids au sol
- Usages de feuilles à des fins médicinales
- Activités nocturnes
- Cassage des noix
- Piler à l'aide d'un pilon
- Utilisation de la piscine
- Utilisation de bâtons comme siège
- Traversée à l'aide de tiges
- Marcher en s'appuyant sur un bâton
- Lancer de pierres
- Utilisation de pierres comme outils
- Consommer des termites
- Consommer des termites sans outils
- Pêche aux termites
- Chasse à l'aide d'outils
- Se trempage dans l'eau
- Piler du bois

Références

Campbell, G., Head, J., Junker, J. and Nekaris, K.A.I. (2016). Primate abundance and distribution: background concepts and methods. In: An Introduction to Primate Conservation. Edited by: Serge A. Wich and Andrew J. Marshall. Oxford University Press Oxford University Press. DOI 10.1093/acprof:oso/9780198703389.003.0006

Junker, J., Kühl, H.S., Orth, L., Smith, R.K., Petrovan, S.O. and Sutherland, W.J. (2017). Primate conservation: Global evidence for the effects of interventions. University of Cambridge, UK.